

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2009**

**Présents : 14**

**Absent excusé : LEMESRE joël**

**Secrétaire de séance : COQUAZ Danielle**

**APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 12 MAI 2009** : Pas d'observation

### **VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR L'EXTENSION DES GARAGES MUNICIPAUX :**

La commission d'appel d'offres réunie le 26 mai 2009 a examiné les offres remises à la suite de l'appel public à la concurrence publié le 15 avril 2009.

Le marché se décompose en 8 lots : 41 offres ont été reçues plus une lettre d'excuses car ne pouvant répondre.

La commission a porté son choix sur :

Lot 1 : Terrassement : GACHET René SARL pour 11179,20 € H.T.

Lot 2 Maçonnerie : ARENA Stéphane pour 58562,10 € H.T.

Lot 3 Charpente métallique : IOVINI pour 30903,60 € H.T.

Lot 4 : Portes sectionnelles : AUTOMATEC pour 9060,16 € H.T.

Lot 5 Plomberie : LUTTRIN pour 4763 € H.T.

Lot 6 Peinture : BUGHEY PEINTURE pour 10569,79 € H.T.

Lot 7 Carrelage : PULCINI pour 3804,90 € H.T.

Lot 8 Electricité : SARL ACI RESEAU pour 9669,90 € H.T.

soit un montant total HT de 137962,55 €.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le choix de la C.A.O. et lui demande son accord pour valider les entreprises retenues.

Accord du conseil.

### **RESILIATION BAIL AVEC LA POSTE :**

A la suite de la fermeture du bureau de poste au 1<sup>er</sup> avril 2009, les locaux loués par La Poste ne sont plus occupés, le matériel ayant été déménagé. Il convient de résilier le bail qui liait cet établissement à la commune. Accord du conseil.

### **AVIS DOSSIER OUVERTURE D'UNE CARRIERE A PARMILIEU PAR LA SOCIETE VINCENT T.P. :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune se doit de donner un avis sur le dossier, mis à la disposition des conseillers municipaux, pour consultation.

Il leur demande de s'exprimer sur ce projet.

Les élus émettent un avis favorable en reprenant toutefois les prescriptions émises par le conseil municipal de Parmilieu.

### **VALIDATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT DE MONTALIEU-PORCIEU-CHARETTE + NOMINATION DES DELEGUES :**

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle mouture des statuts du syndicat et informe le conseil de la modification de la représentation communale au sein de celui-ci.

En lieu et place des 4 délégués titulaires et des 2 suppléants, il convient de nommer un représentant pour l'eau potable, un pour l'assainissement collectif, un pour l'assainissement non collectif et 2 suppléants.

Le conseil approuve les nouveaux statuts et désigne : LEMESRE Joël pour l'eau potable, GEORGES Olivier pour l'assainissement collectif, FLAMAND Frédéric et MONTIGNY Pascal suppléants, RIGAUD Jean-François pour l'assainissement non collectif.

### **EMPLOI JEUNES PENDANT LA SAISON ESTIVALE :**

Monsieur le Maire rappelle la politique de la commune pour l'emploi de jeunes pendant la saison estivale. 17 demandes sont parvenues en Mairie. Les créneaux retenus ne permettant de sélectionner que 10 candidats, le choix s'est porté sur ceux qui avaient été refusés l'an dernier et dans l'ordre chronologique d'arrivée des demandes d'emplois. Le conseil valide le choix.

### **TRAVAUX DE VOIRIE :**

M. FLAMAND Frédéric, responsable de la commission, fait un rapport détaillé des différents dossiers en cours : Zone 30 centre village, Entretien des voies et commande de panneau de signalisation routière.

Il présente le choix de la commission pour l'éclairage public de Marieu dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

### **LANCEMENT DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE POUR LE CHOIX DE L'ARCHITECTE URBANISTE POUR LA REVISION DU P.O.S. :**

Lors de la précédente réunion le conseil municipal a décidé de mettre le plan d'occupation des sols en révision. Afin d'effectuer le choix de l'architecte urbaniste qui conduira l'étude, il convient de lancer un appel public à la concurrence.

### **REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES DE CM2 :**

Comme chaque année la municipalité remet un dictionnaire à chaque élève entrant en 6<sup>ème</sup>. La date de cette cérémonie est fixée au 30 juin à 18h.

### **PRESENTATION D'UNE OFFRE POUR LA REALISATION DU DOCUMENT UNIQUE :**

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec un représentant de la société GERISK, société conseil en assurance et prévention des risques, venue lui présenter les études qu'elle pouvait réaliser pour l'élaboration du P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) et du Document Unique (évaluation des risques en matière d'accident du travail par poste de travail). Une présentation de 2 dossiers est faite à l'assemblée.

Le conseil décide de reporter l'élaboration du P.C.S., mais se déclare favorable à l'élaboration du Document Unique, celui-ci étant obligatoire dans chaque collectivité en application du décret du 05.11.2001.

### **REPARATION AUTO-LAVEUSE :**

Un technicien de la société NILFISK a été contacté pour faire une visite d'entretien de l'auto laveuse qui sert au nettoyage de la salle polyvalente. Il a constaté qu'un certain nombre de pièces étaient à changer, certaines en raison d'une usure normale en fonction du travail réalisé depuis l'achat du matériel, d'autres car elles sont abimées.

Le technicien propose de les remplacer et a établi un devis qui se trouve conséquent. Il suggère que la commune signe un contrat de maintenance pour cet appareil.

Après discussion le conseil décide de donner son accord pour la réparation de la machine (changement des pièces défectueuses) et la signature d'un contrat de maintenance.